



Victimes d'agressions sexuelles – la réponse judiciaire

Objectifs de la formation

Accompagner dans toute la procédure les victimes d'agressions sexuelles.

Public

Toute personne ayant de l'expérience dans l'accueil des victimes.

Prérequis

Connaître les conséquences de l'infraction sur une victime.

Contenu

- Introduction : l'image de la victime – préjugés et réalités
- Le droit applicable
- Les choix procéduraux et leurs incidences
- Le déroulement de la procédure pénale
- La réparation et l'indemnisation
- Cas particulier : les mineurs victimes, les victimes par ricochet, les victimes ayant concouru à la réalisation de leur dommage

15 stagiaires maximum

Durée en heures

2 jours = 12 heures

Date et lieu

Paris

1^{er} et 2 juillet 2019

Formation animée par :

Anaïs Defosse – avocate Pantin

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, cas pratiques, mises en situation, analyse de pratiques.

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 200 €
- Partenaires : 300 €
- Tarif autre public : 500 €

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes

Remise d'une attestation individuelle de formation.

